BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MENARS

Échos de Ménars

JANVIER 2016

N° 222

Samedi 9 janvier 2016 à 17 h :

Traditionnelle cérémonie des vœux

Le Conseil municipal invite l'ensemble des habitants de Ménars à la traditionnelle cérémonie des « Vœux du Maire »

Samedi 9 janvier à 17 h à la salle des Charmilles.

La galette des rois clôturera la réunion.

Les nouveaux habitants, arrivés en 2015 seront reçus le même jour à 16h en la salle du Conseil de la mairie.

Résultat des élections régionales à Ménars :

	1er tour	2ème tour
Participation :	54,47 %	66,06 %
Ph. Vigier (UDI/Modem/LR)	39,23 %	46,84 %
Ph. Loiseau (FN)	30,00 %	28,16 %
F. Bonneau (PS)	18,46 %	25,00 %
Ch. Fournier (EELV)	5,00 %	
Alix Penloup (DLF)	4,23 %	
Th. Fouquiau (Divers)	2,69 %	
N. Sansu (PC)	0,38 %	
F. Megdoud (Ext. Gauche)	0,00 %	

Échos du Conseil municipal du 14 décembre :

- Le marché de la Vidéo-protection est attribué à la Société SRTC (7 caméras)
- Le Conseil décide de demander des subventions à l'Etat et au Conseil départemental pour l'installation de la vidéo-protection.
- Le Conseil décide de lancer un appel d'offre pour le choix d'un maitre d'œuvre concernant l'aménagement du lavoir et d'un second appel d'offre pour le choix d'un maitre d'œuvre concernant l'aménagement de la mairie-école.
- Le droit de préemption urbain, délégué à la Commune par la Communauté d'agglomération, est accordé au Maire.
- Une parcelle de terrain (868 m²) dans la zone des coutures sera acquise par la Commune.
- Le Conseil décide de signer une convention avec la société Info-locale pour la publicité des appels d'offre.
- Mme Le Floch, Maire adjoint aux affaires sociales est désignée par le Conseil pour représenter la Commune auprès du Comité National d'action sociale et à la Commission « solidarité et action sociale » d'Agglopolys
- Le rapport sur la qualité et le prix des services de l'assainissement collectif est présenté.

Randonnée pédestre des perce-neige :

L'ASLM organise sa randonnée pédestre

le dimanche 17 janvier 2016

sur les bords de Loire entre Cour-sur-Loire et Saint-Denis-sur-Loire avec 2 parcours de 10 et 15 km.

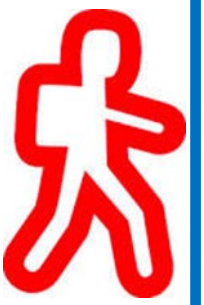

IMPORTANT : Tous les bénévoles volontaires pour la préparation de l'évènement sont conviés à une réunion de préparation le **samedi 9 janvier 2016 à 10h à la salle des Charmilles**.

Conseil municipal :

prochaine réunion du Conseil municipal

le 18 janvier à 19 h.

Secrétariat de mairie :

Il est ouvert les mardi - jeudi et samedi de 9h à 12h et le vendredi de 14 h à 16 h 30.

Tel : 02 54 46 81 25

Courriel : mairie.menars @wanadoo.fr

Exposition sur l'aménagement du secteur des « coutures » :

Dans le cadre de la modification de la ZAC des « coutures », pour informer la population et recueillir les avis et remarques des habitants de Ménars, une exposition est organisée

Du 14 décembre au 15 janvier

En mairie, salle du Conseil

(aux heures d'ouverture de la mairie)

Un registre sera mis à votre disposition.

Venez y faire part de vos remarques !

Repas de Noel :

Dans une cantine décorée pour la circonstance par Corine, Line et Maryse, une tradition maintenant bien établie : le repas de Noel. Pour les enfants, bien sur, avec un repas « spécial noel » mais aussi pour les enseignants des deux écoles, les élus en charge des écoles et le

personnel communal. Un moment convivial pour tous. Une tombola organisée par Corine offrait à une vingtaine d'enfants de superbes cadeaux. Tous repartaient enfin, qui dans sa classe, qui dans son bureau ou sur son chantier, avec quelques chocolats. Et tous de se souhaiter : bonnes fêtes et bonnes vacances !

Transport de vos déchets par la Commune :

Les personnes qui n'ont pas la possibilité de transporter eux-mêmes les déchets végétaux ou les encombrants (personnes âgées ou sans véhicule…) à la déchèterie peuvent demander à la Commune d'effectuer ce transport. Il leur en coûtera 12 € par m² et par vacation. S'adresser en mairie.

D'où vient cette expression ?

« Avoir voix au chapitre »

1/ Vient du Théâtre : indication de texte pour les acteurs signifiant leur participation à une scène.

2/ Vient de l'emplacement sur une scène, le chapitre, où la voix porte le mieux.

3/ Vient du chapitre, moment où les moines avaient l'occasion de s'exprimer.

Réponse : Avoir voix au chapitre : être consulté, avoir le droit d'exprimer une opinion, de participer à une délibération. Par extension, avoir de l'influence, avoir autorité pour se mêler d'une affaire.

Origine : née au XVème ou XVIème siècle, l'expression renvoie aux « chapitres », ces assemblées de moines et chanoines au cours desquelles chacun d'eux pouvait exprimer son opinion sur les différentes affaires traitées. Ils avaient alors le droit de participer aux délibérations du chapitre, d'où l'expression.

Horaires S.N.C.F. à Ménars du 4 janvier au 22 avril 2016 :

Ménars → Orléans : lundi au vendredi:18 h 07
Samedi : 13 h 05 - 18 h 07

Ménars → Blois : lundi au vendredi : 8 h 58

BRULAGE INTERDIT : Rappel : le brulage des végétaux est interdit par arrêté préfectoral. Ces déchets peuvent être déposés dans une déchèterie à La Chaussée St Victor ou Blois.

www. menars.fr

L'Amicale ménarsoise vous invite au *CLUB DE JEUX*

Mercredi 6 janvier à 14 h 30

Mercredi 20 janvier à 14 h 30

En salle des Charmilles

Venez passer un après-midi sympathique en jouant à la belote, au scrabble, au rumycub, tarot…

L'assemblée générale se tiendra le : MERCREDI 3 FEVRIER à 14H30 à la Salle des Charmilles.

Club de lecture : Si vous souhaitez participer à cette bibliothèque tournante, merci de contacter Christine Maillé au 02.54.74.39.92 le soir après 19h30.

Le Club de lecture vous propose le résumé d'un livre : de quoi vous mettre l'eau à la bouche…

La dame du Palatin, de Patrick de Carolis

Née à Arles, Paulina devient la femme d'un des hommes les plus célèbres de l'Antiquité, Sénèque, écrivain-philosophe, précepteur puis conseiller de l'empereur Néron.

En partant de ce fait historique, Patrick de Carolis dessine le portrait passionnant et attachant d'une femme soumise aux règles de sa condition sociale, puis entraînée malgré elle dans les intrigues sanglantes de la Rome impériale de Claude, d'Agrippine et de Néron. Pour s'emparer du pouvoir ou pour le conserver, aucun lien du sang n'est respecté, aucun obstacle ne semble infranchissable, aucun assassinat n'est négligé. C'est à la violence et à la cruauté de cet univers que Paulina et Sénèque vont être confrontés.

Patrick de Carolis dépeint, avec érudition et talent, le jeu du pouvoir, l'affrontement des ambitions, des idées, des personnalités. Un tableau saisissant de cette période mouvementée de l'histoire romaine.

Gymnastique : *les **mercredis** de 19h30 à 20h30 à la Salle des Charmilles. La cotisation est de 100 euros pour l'année. Contacter Elisabeth EVRARD (Tel : 02 54 46 83 49) pour vous inscrire ou pour tout renseignement.*

La rédaction des « Echos de Ménars » vous souhaite Une heureuse année 2016 !

Art floral : *Prochain cours le **mardi 21 janvier** de 20h00 à 22h00 à la Salle des Charmilles. La participation est de 22 € par séance (fleurs coupées inclues). Contacter Bernadette WILBERT au 06 27 77 42 34 ou Andrée LAVAL au 02.54.46.87.95 pour réserver votre soirée.*

NOUVEAUTE ASLM 2016 :

Création d'une section « MOTO CLUB MENARSOIS » pour réunir tous les passionnés de moto à Ménars

L'objectif est de :

- Réunir tous ceux qui partagent la même passion de la moto, du débutant au chevronné,
- Partager ensemble de bons moments conviviaux,
- Faire des sorties touristiques ou de simples balades à moto,
- Rencontrer d'autres passionnés de la moto.

Tous types de motos sont kles bienvenus, de la 125 cm3 à la grosse cylindrée (sportive, routière, trail, custom, scoot…)

Si vous êtes intéressé pour participer à cette nouvelle section, vous pouvez contacter Georges GLEDEL par tél au 06 73 78 73 06 ou par mail : ggledel@orange.fr

Offices religieux : Les messes dominicales sont célébrées à l'église de Villebarou à 10 h 30.

Les urgences médicales:

PHARMACIES

Appeler le **3237** Identifiez votre commun

MEDECINS

en cas d'urgence, appeler le SAMU en faisant le **15**

—

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Appeler le **02 54 78 17 26**

—

KINESITHERAPEUTES

Soins respiratoires d'urgence : Appeler le **02 54 56 84 84**

—

CENTRE ANTI-POISON : Appeler le **02 41 48 21 21**

Le gui :

C'est une plante familière, traditionnellement utilisée pour décorer les maisons pour le Nouvel An.

C'est une plante fort intrigante dont la biologie très particulière est souvent méconnue. Le gui est dépendant d'une plante hôte et la parasite. Partout en France, nous le trouvons sur de nombreuses espèces d'arbres mais rarement sur le poirier, noisetier, noyer. Le gui est rare sur le chêne, ce qui le rendait précieux pour les druides gaulois.

C'est une plante épiphyte qui n'a pas de racines mais des suçoirs qui s'enfoncent dans le bois de son hôte.

Les fleurs très petites s'épanouissent en Février-Mars. Les fleurs mâles et femelles sont portées sur des plants séparés. Elles produisent du nectar. Le pollen est assez abondant au niveau des fleurs mâles seulement. Ce sera une source de nourriture pour les abeilles. Après pollinisation des fleurs femelles, le fruit sera vert en été puis translucide en hiver. Ces fruits sont très appréciés de nombreux passereaux en particulier la grive draine. La graine et son enveloppe ne sont pas digérées. Elles seront rejetées avec les fientes sur une branche d'arbre. La graine va se fixer et quelques semaines après, une nouvelle plantule verte émerge. Le gui pompe la sève de l'arbre et l'épuise.

Attention, les petites boules blanches sont toxiques pour les humains.

La tradition veut que l'on s'embrasse sous le gui le jour de l'an nouveau. Au gui, l'an neuf.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	■							M			
2			■		■		■			■	
3						E		■			
4		■				■			■		■
5	■			■	N						
6						■			■	A	
7			■					■		■	
8		■		■	R	■					
9	■						■		■		■
10		■	S			■					
11				■				■			

Horizontalement : 1/ Admiration 2/ Classement 'une œuvre musicale - Désinence verbale 3/ Conduire - Il couche dehors 4/ Bière ambrée - Arbre 5/ Mesure - Niaise 6/ Pourri — Oui méridional - Aluminium de labo 7/ @ - Table du commerce 8/ Boite à bijoux 9/ Canari 10/ Récipient souple - employé d'imprimerie 11/ Ecrivain italien - Choisi - Organisation secrète des années 60

Verticalement : A/ Poème grec - Pas brillant - Pronom B/ Cheveu rebelle - Apport d'épouse C/ Jeu de cartes - Monnaie sud américaine D/ Instrument de cuisine - Sélénium du labo - Soleil d'Egypte E/ Mère F/ Première page G/ S'amuse - Eté apte à H/ Personnel - Etablissement universitaire - Véhicule I/ Lentille - Métal riche - Lac pyrénéen J/ Mouvement artistique début du 20ème siècle - Lettre grecque K/ Cheveu - cervidé canadien - Après le diplôme universitaire

MOTS CROISES

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	■	F	E	R	O	C	E	M	E	N	T
2	M	I	R	O	■	O	■	A	D	O	■
3	U	N	■	B	A	N	N	I	■	C	A
4	E	■	R	E	G	■	E	S	S	E	■
5	■	N	I	■	R	I	O	■	U	S	E
6	G	■	C	L	E	■	N	E	M	■	R
7	E	U	H	■	S	I	■	■	E	T	E
8	R	■	E	R	S	■	T	I	R	■	S
9	M	I	S	■	E	T	A	T	■	N	■
10	E	■	S	O	U	■	C	O	D	E	R
11	R	U	E	■	R	U	■	U	S	S	E

« Échos de Ménars » Mairie de Ménars - 41500 MENARS - Bulletin édité par la Commune de Ménars - Impression : Idem41 (Blois)
Directeur de la publication: Yves George -Équipe de rédaction : P. Cosson, F. Dos Santos, B. Favry, A. Laval, A. Rossignol. A. Talbot